



*La Municipalité vous souhaite  
de Joyeuses Fêtes !*

HÔTEL DE VILLE  
Place de Lorraine  
BP 30139  
57450 FARÉBERSVILLER  
mail : [mairie@farebersviller.com](mailto:mairie@farebersviller.com)  
web : [www.farebersviller.com](http://www.farebersviller.com)  
facebook : [facebook.com/villedefarebersviller/](https://facebook.com/villedefarebersviller/)  
Tél : 03 87 29 15 30



## SOMMAIRE

Page 4

### EN IMAGES

Page 6

### VIE MUNICIPALE

Page 8

### L'ESSENTIEL

Page 10

### LE DOSSIER

Page 14

### INFOS PRATIQUES

Page 18

### INFOS PRATIQUES

## PERMANENCE DES ÉLUS

Laurent KLEINHENTZ  
*Maire, Conseiller Départemental*  
Mardi et mercredi matin sur rdv

Mauro USAI  
*1<sup>er</sup> adjoint - Chargé du personnel, des associations culturelles et patriotiques*  
Lundi, 10h à 12h sur RDV, vendredi, 9h à 12 h sur RDV

Else TUSCHL  
*2<sup>ème</sup> adjointe - Chargée des affaires sociales*  
Mardi, 10h-12h sur RDV

Abdelhakim BERBAZE  
*3<sup>ème</sup> adjoint - Chargé de la sécurité, des affaires civiques et des foires et marchés*  
Permanences à venir

Marie ADAMY  
*4<sup>ème</sup> adjointe - Chargée des finances, du développement économique et de la politique de la ville*  
Mardi, 10h-12h sur RDV

Muhterem SATILMIS  
*5<sup>ème</sup> adjoint - Chargé des travaux, de l'environnement durable, de l'hygiène et du cadre de vie*  
Lundi, 16h-19h sur RDV

Malika HARRATH  
*6<sup>ème</sup> adjointe - Chargée des affaires scolaires, de l'éducation et de la culture*  
Mercredi, 14h-16h sur RDV

Omar OURIAGHLI  
*7<sup>ème</sup> adjoint - Chargé des sports et de l'éducation sportive*  
Jeudi, 17h-19h sur RDV

Lisa DEHAR  
*8<sup>ème</sup> adjointe - Chargée de la jeunesse, de la citoyenneté et de la communication*  
Permanences à venir



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Beaucoup de choses se sont passées depuis notre dernier bulletin. D'abord, cette grave pandémie de coronavirus qui nous a terrassés au printemps et qui n'a pas fini de nous encercler. Un grand nombre de nos concitoyens a été atteint et la Covid-19 a causé la disparition de 35 personnes dans notre ville. A cela s'est ajoutée la tristesse de ne pouvoir les accompagner à leur dernière demeure

comme il se doit, en raison du confinement. Que chacune des familles endeuillées trouve dans ces lignes un ultime hommage et nos condoléances émues à leur famille.

Le confinement a encore accentué la détresse sociale de certains d'entre nous et le CCAS a mis les bouchées doubles pour parer au plus pressé dans les moments très difficiles. Quelque 40 couturières bénévoles se sont mobilisées pour réaliser des masques en tissu, puisque les dotations promises par l'Etat faisaient défaut. Une grande chaîne de solidarité s'est rapidement mise en place et nous devons à tous un grand merci. Je ne reviens pas en détail sur toutes les personnes qui ont affronté le virus pour nous soigner, nous ravitailler, nous sécuriser : du fond du cœur, encore merci !

Un autre événement a chevauché cette période complexe, c'est l'élection d'une nouvelle équipe municipale. Un apport de personnes jeunes, pour la plupart, est venu renforcer les anciens déjà expérimentés. La campagne électorale est terminée et la démocratie dans notre pays permet l'expression d'opinions différentes, sur fond d'harmonie. Notre ligne directrice n'a pas changé : impulser une vision d'avenir pour notre ville et ses enfants !

C'est dans cette optique que nous avons de multiples projets : un nouveau lotissement derrière la gendarmerie pour permettre aux habitants de se fixer dans notre ville, la démolition de l'ancien Norma pour repenser l'espace dédié au marché et redynamiser le centre commercial, la finalisation sécurisée de l'Avenue Saint-Jean, une convivialité à instaurer au lotissement Brouskir...

Pour répondre aux attentes des habitants victimes d'incivilités et dans le cadre du plan blanc de la sécurité (troubles du voisinage, nuisances sonores nocturnes, stationnements gênants, etc), nous avons procédé à la création de postes d'agents supplémentaires dans les domaines de la police municipale, de la médiation et de la prévention.

Vous trouverez par ailleurs dans ce bulletin les coordonnées vous permettant d'appeler les services qui vous débarrasseront des objets encombrants (p13). Vous constatez vous-mêmes que les laisser devant la porte est insalubre et laid pour votre cadre de vie. Par votre appel vous faites preuve de civilité et vous participez à l'embellissement de la ville. Nous vous en remercions.

Vous trouverez aussi dans ces pages d'autres renseignements et conseils utiles pour vous faciliter le quotidien.

Restons tous bien vigilants, protégeons-nous les uns les autres en respectant les gestes barrières. Gardons l'espoir de nous revoir bientôt tous ensemble pour fêter la fin du virus !

Avec mes sentiments dévoués,  
Laurent Kleinhentz, votre Maire et Conseiller départemental



## Vacances apprenantes

Par le biais de la Municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale a apporté son soutien aux élèves de classes primaires et mis en place des ateliers de révision en mettant à disposition des cahiers de vacances.



## Emplois saisonniers

Malgré un contexte sanitaire compliqué, la Municipalité a maintenu l'opération emploi saisonnier. Nathan Joessel, Jawed Mouzai, Mati Ztouti, Jessie Ibba, Elies Benbekhti, Salaheddin Essebar, Serhat Yasar, Brandon Hammiche, Alperen Boge, Sami El Hadi, Ismail Saboun, Kezban Ilhan, Hasna Faouzi, Mellinda Acem, Inès Benthami, Sarah Krour, Lucie Bartz, Assia Bouchan, Maryame Harkaoui, Miranda Bouaoun, Yusra Ettayeby, Mélina Arab et Pauline Gajic ont ainsi pu aborder le monde du travail soit en Mairie, aux ateliers, à la Maison de retraite, ou encore à l'espace FARE.





## Avenue Saint Jean

L'enfouissement des réseaux, la mise en place de la piste cyclable et l'implantation de feux récompenses sont en cours d'achèvement.

## Parc Central

Le city stade, les aires de jeux ont pris un coup de jeunes !  
Accessibles à tous en fonction de l'âge et en respectant le voisinage.  
*Les plus petits sont soumis à la surveillance de leurs parents.*



## École du Parc : de la couleur !

Les services municipaux ont réalisés différents parcours ludiques et pédagogiques qui permettront la distanciation physique.

# Composition du nouveau Conseil Municipal



Laurent KLEINHENTZ  
Maire, Conseiller Départemental



Mauro USAI  
1er adjoint - Chargé du personnel,  
des associations  
culturelles et patriotiques



Else TUSCHL  
Chargée des affaires sociales



Abdelhakim BERBAZE  
Chargé de la sécurité,  
des affaires civiles  
et des foires et marchés



Marie ADAMY  
Chargée des finances,  
du développement économique et  
de la politique de la ville



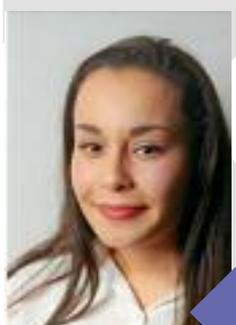
Muhterem SATILMIS  
Chargé des travaux,  
de l'environnement durable,  
de l'hygiène et du cadre de vie



Malika HARRATH  
Chargée des affaires scolaires, de l'éducation  
et de la culture



Omar OURIAGHLI  
Chargé des sports  
et de l'éducation sportive



Lisa DEHAR  
Chargée de la jeunesse,  
de la citoyenneté et de la communication

# Les Conseillers

Madame Marie RUSSELLO  
Monsieur Frédéric KLASSEN  
Madame Jalé IDIZ  
Monsieur Mohamed BOUMEKIK  
Madame Saida CHEBLI  
Monsieur Julien PODBOROCZYNSKI  
Madame Marie-Jeanne ANANICZ  
Monsieur David LA LEGGIA  
Madame Sibel YILDIRIM  
Monsieur Mohamed RAHAOUI

Madame Françoise FRANGIAMORE  
Monsieur Pierre N'DIAYE  
Madame Louisa KHOUMRI  
Monsieur Ahmed ELHADI  
Monsieur Karim BAHFIR  
Madame Sylvia PIESTA  
Monsieur Philippe EGLOFF  
Madame Rachida KERMAOUI  
Monsieur Jonathan ESTRADA  
Mademoiselle Fanny FOGELGESANG

# Les Commissions

Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Monsieur le Maire, Laurent Kleinhentz est président de droit de toutes les commissions.

## Personnel, associations culturelles et patriotiques

Rapporteur : USAI Mauro  
FRANGIAMORE Françoise, KLASSEN Frédéric,  
N'DIAYE Pierre, ANANICZ Marie-Jeanne, BAHFIR Karim, FOGELGESANG Fanny.

## Affaires sociales

Rapporteur : TUSCHL Else  
N'DIAYE Pierre, RUSSELLO Marie, KHOUMRI Louisa, FRANGIAMORE Franca, PIESTA Sylvia, KERMAOUI Rachida.

## Sécurité, affaires civiques, foires et marchés

Rapporteur : BERBAZE Abdelhakim  
PODBOROCZYNSKI Julien, SATILMIS Muhterem,  
OURIAGHLI Omar, BOUMEKIK Mohamed, BAHFIR Karim, EGLOFF Philippe.

## Finances, développement économique et politique de la ville

Rapporteur : ADAMY Marie  
KLASSEN Frédéric, OURIAGHLI Omar, EL HADI Mohamed, USAI Mauro, BAHFIR Karim, EGLOFF Philippe.

## Travaux, environnement durable, hygiène et cadre de vie

Rapporteur : SATILMIS Muhterem  
KHOUMRI Louisa, ELHADI Ahmed, BERBAZE Abdelhakim, ADAMY Marie, BAHFIR Karim, PIESTA Sylvia.

## Scolaire, éducation et culture

Rapporteur : HARRATH Malika  
IDIZ Jale, RUSSELLO Marie, N'DIAYE Pierre, YILDIRIM Sibel, KERMAOUI Rachida, ESTRADA Jonathan.

## Sports et éducation sportive

Rapporteur : OURIAGHLI Omar  
RAHAOUI Mohamed, KLASSEN Frédéric, DEHAR Lisa, BOUMEKIK Mohamed, BAHFIR Karim, ESTRADA Jonathan.

## Jeunesse, citoyenneté et communication

Rapporteur : DEHAR Lisa  
RAHAOUI Mohamed, OURIAGHLI Omar, YILDIRIM Sibel, PODBOROCZYNSKI Julien, FOGELGESANG Fanny, PIESTA Sylvia

## Petite Enfance

Une page se tourne à la Halte Garderie!

AuréliëTURSIC succède à Virginie Comin qui a donné une nouvelle impulsion à sa carrière après 30 années à accueillir les enfants au sein de la structure communale.



Le multi-accueil Les P'tits lutins représente une équipe de 6 personnes et est accessible aux enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans. C'est un lieu privilégié pour les premières approches de vie collective et d'échange avec d'autres personnes.

N'hésitez pas à les appeler pour de plus amples renseignements concernant les modalités d'inscriptions et de garde.

**Halte Garderie Les P'tits Lutins**  
5 Rue Ronsard - Téléphone : 03 87 04 15 03

## Service Scolaire et Périscolaire

Vos enfants sont scolarisés sur la commune et vous souhaitez les inscrire à la cantine ou au service périscolaire ?

Modalités générales de fonctionnement :

Les accueils fonctionnent tous les jours d'école, sauf le premier jour de l'année scolaire pour l'accueil du matin. En cas de circonstances particulières (jour de grève par exemple), la Ville se

réserve le droit de fermer certains accueils.

## Les conditions d'accès aux services

Dans un souci de sécurité et de gestion, vous devez fournir un minimum d'informations et accepter les principes de fonctionnement.

En début d'année, vous complétez la fiche de renseignements périscolaires. Cette fiche précise vos coordonnées et dans quelles conditions vous souhaitez utiliser les accueils périscolaires.

Pour des raisons évidentes de responsabilité\* et de gestion, vous devez signaler au plus tôt l'absence de votre enfant.

Sauf cas de force majeure, les enfants non inscrits ne peuvent pas être confiés aux personnels de l'accueil périscolaire sans accord de votre part.

\* Si pendant le temps scolaire, votre enfant est placé sous la responsabilité de l'enseignant, pendant les temps périscolaires, il est encadré par d'autres personnels employés par la Ville. Il est donc essentiel de savoir si votre enfant fréquente ou non ces services périscolaires.

En inscrivant votre enfant le midi, vous acceptez les menus équilibrés et répondant aux besoins nutritionnels des enfants proposés\*.

\* Des repas de substitution sont proposés aux enfants allergiques.



**Service Scolaire - Bureau 213, Fadime Ilhan**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Téléphone : 03 87 29 15 35

[scolaire@farebersviller.com](mailto:scolaire@farebersviller.com)

[www.farebersviller.com/vie-scolaire/periscolaire](http://www.farebersviller.com/vie-scolaire/periscolaire)

## Police Municipale

Au coeur de la ville et au plus proche des usagers. Elle assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Mohamed Ztouti et Mohamed Mofhtar ont pour mission d'assurer la surveillance du territoire communal et notamment :

- ✓ **Le Bon Ordre** (troubles de la voie publique, surveillance des lieux de rassemblement, foires, marchés, manifestations...)
- ✓ **La Sûreté** (prévention des actes délinquants, vols, dégradations, mise en place du plan communal de sauvegarde)
- ✓ **La Sécurité** (vidéo protection sur l'ensemble de la ville, surveillance des sorties d'école, prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, police de la route (respect des règles du code de la route, stationnements et circulation), opération tranquillité vacances, dépôts sur le domaine public, divagation des animaux...)
- ✓ **La Salubrité** (dépôts sauvages, véhicules, respect de l'environnement...)
- ✓ **La Tranquillité Publique** (nuisances sonores)

**P O L I C E M U N I C I P A L E**

**police-municipale@farebersviller.com**

**0 3 . 8 7 . 2 9 . 1 5 . 3 3**



**RESTEZ  
INFORMÉS**



### Alerte SMS

Evènements exceptionnels, fermetures de structure, spectacles, travaux, etc...

La ville de Farébersviller vous propose un service d'alerte par sms.

Pour vous inscrire aux alertes sms, utilisez la page contact du site internet de la ville : indiquez Alerte SMS en objet, renseignez votre nom et votre numéro de téléphone.

N'hésitez pas à informer votre entourage de cette possibilité, et l'inscrire s'il le souhaite



# Nos déchets ont la vie dure ... et longue

Particuliers, entreprises, commerçants, bailleurs, ville, associations, la propreté de la commune nous concerne tous ! Outre la nécessaire défense de l'environnement pour le bien commun, ne pas jeter ses déchets n'importe où, respecter le calendrier de sortie des conteneurs, pratiquer le tri et ne pas se livrer à des dépôts sauvages (p. 12/13) sont des gestes citoyens qui permettent de réduire le coût pour la municipalité de la collecte de ses déchets, et donc de maintenir les taux municipaux de l'imposition locale, tout en investissant dans le développement du patrimoine communal.



Un travail de fourmi...  
au jour le jour

La journée commence très tôt pour les agents communaux : nettoyage manuel au quotidien des rues (vidages des corbeilles, ramassage des débris au sol, balayage des voiries ...) entretien des espaces verts (plantations, tonte, nettoyage et arrosage...)

*La Communauté de communes est en charge de l'enlèvement des ordures ménagères et a également en charge la gestion du tri (distribution sacs et collectes).*

## Encombrants et déchèteries.

L'enlèvement des encombrants est assuré par la Communauté de communes. L'enlèvement fait l'objet d'un rendez-vous préalable (p. 13) Différentes déchèteries sont à votre disposition : Contrevenants, attention !

En cas d'incivisme et/ou inobservation des consignes, des amendes élevées peuvent être infligées aux contrevenants.



# Opération Désencombrement

Malgré un travail de terrain, les équipes communales, voient s'entasser quotidiennement des dépôts d'ordures aux pieds des immeubles ou dans les espaces verts.

Des déchets laissés pendant plusieurs jours sans tenir aucun compte des calendriers de collectes ou sans emmener des ordures directement dans les déchèteries, structures pourtant rouvertes aux particuliers depuis le 15 juin 2020 et accessible gratuitement

Un travail de nettoyage quotidien des équipes communales

Pour rappel, les agents de la commune nettoient l'ensemble des secteurs. Ils sillonnent les espaces publics et les quartiers tous les jours.

Chantier d'insertion ASBH

L'équipe d'atelier d'insertion ASBH qui emploie et intervient en complément du travail des ouvriers communaux.

Les équipes réalisent des rotations dans toute la commune. Si les dépôts ne sont pas sur des espaces privés ou publics communaux, la mairie se rapproche des propriétaires ou gestionnaires concernés pour qu'ils réalisent également les opérations de nettoyage nécessaire pour ramener la salubrité des sites.

Vous pouvez donc choisir de vous impliquer à leurs côtés pour dire stop aux dépôts sauvages. Respecter l'environnement, entretenir son cadre de vie, adopter les bons réflexes... Des gestes simples à accomplir que vous pouvez appliquer dès maintenant.



La propreté c'est nous,  
**Le civisme c'est vous !**

## Animaux

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et espaces verts (Arrêté n° 2018/06/243). En maîtres responsables, vous êtes tenus de les ramasser et les mettre à la poubelle.

Le non ramassage des déjections de son animal est passible d'une amende de 35€ (sur la base de l'art R632-1 du code pénal)

## Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages d'encombrants et d'ordures sont interdits.

### En application de la délibération du Conseil Municipal du 28 juillet 2020 :

Face à la permanence des tas d'ordures et autres déchets en tous genres (pneus, gravats) jetés sur le domaine public et privé, décide de prendre des dispositions dissuasives, notamment financières. Ainsi les tarifs horaires des agents chargés d'évacuer seront refacturés à la personne reconnue responsable.

## Les tarifs :

Enlèvements de déchets ordinaires : 100€ par agent et par heure

Enlèvements de déchets spéciaux (pneus, amiantes, etc.) : forfait de deux heures au tarif horaire précité.

Dans tous les cas, il y aura dépôt de plainte et les contrevenants auront à régler en plus l'amende prévue au règlement sanitaire départemental qui s'élève actuellement à 460 €.

## Déneigement et verglas : Après l'automne, l'hiver !

Règles en matière de déneigement (Arrêté 3013 01/02/2010)

Les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles (maisons)

Les propriétaires et locataires se doivent de déneiger, racler, balayer devant chez eux, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage doit se faire sur un espace d'1,5 m à partir du mur de façade ou de la clôture. S'il y a plusieurs occupants, les obligations reposent sur chacun d'eux.

**La neige ne doit en aucun cas être jetée sur la chaussée !**





≡ N° Vert 0 800 970 439 ≡

# NOUVEAU SERVICE GRATUIT DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Communauté de Communes a mis un terme à la tournée de collecte des encombrants et a mis en place un nouveau service réservé aux particuliers

La collecte des encombrants se fait désormais sur rendez-vous.

Service et appel gratuit du lundi au vendredi  
8h-12h / 14h-17h - 0 800 970 439  
pour convenir du rendez-vous.

Vous convenez d'une date avec le service pour un enlèvement à domicile et déposez la veille au soir les déchets sur la voie publique sans gêner le passage des piétons et/ou la circulation des véhicules.

# Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

**Il est important de respecter cette réglementation, cela permet de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.**

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

## **X** Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin...),
- isolation extérieure des façades,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m<sup>2</sup>),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti
- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

## **X** Travaux soumis à l'obligation de dépôt de permis

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m<sup>2</sup>),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en com-

merce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),  
– la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

## Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

# Agrandissement Rénovation

Déclaration préalable ou permis de construire ?

## Conditions concernant les travaux

**SURFACE**  
<5m<sup>2</sup>



**AUCUNE  
DÉCLARATION  
NÉCESSAIRE**

**SURFACE**  
<20m<sup>2</sup>



**DÉCLARATION  
PRÉALABLE**

**SURFACE**  
<40m<sup>2</sup>



**ZONE  
PLU**



**SURFACE  
TOTALE**  
<150 m<sup>2</sup>



**PERMIS DE  
CONSTRUIRE**



**PERMIS DE  
CONSTRUIRE**



**+architecte**

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des acteurs qui ont oeuvrés pour le bien de tous au cours de la période de crise sanitaire liée au COVID

# Restons solidaires

# Restons prudents

#Respectons les gestes barrières



Le service culturel travaille sur une saison culturelle alliant diversité, culture et règles sanitaires,

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 !



L'Association Leucémie Espoir 57 \*souhaite ouvrir une permanence à Farébersviller.

L'objectif de cette association est de créer un service d'entraide pour soutenir moralement et financièrement les enfants et adultes atteints de maladies du sang et leur famille : Apporter un soutien administratif en les informant de leurs droits sociaux, mais également améliorer les conditions d'hospitalisation ...

Cette association lance donc un appel aux Farébersvillois.e.s pour connaître leurs besoins, mais également à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre l'équipe.

Contact : Monsieur Fabien Visconti 06 47 88 09 44 – leucemieespoir57 @gmail.com  
Site leucemie-espoir.org

\*Reconnue d'utilité publique décret du 13/10/2008

HAJJEH Salwa 09/05/2020  
ABBAOUI Moussa 20/05/2020  
PALADINI Logan 30/05/2020

HANSCOTTE Eléona, Ombeline 12/06/2020  
DERBAL Mohamed, Amir 15/06/2020  
MEKHAÏSSI Amine 19/06/2020

TRENZ Théo, Mael 02/07/2020  
KONE Cheick-Ali 05/07/2020  
MARRAKOUCHI Nael 06/07/2020  
EL DOUIRI ESTRADA Chaïna 06/07/2020  
CARO Mathilde 11/07/2020  
ZINGRAFF Alice, Nelly, Agnès 11/07/2020  
HASSED Méliã, Linda 26/07/2020  
MOFTAR Matine 27/07/2020

BILIZ Yigit-Osman 02/08/2020  
MENIAIA Céliã 03/08/2020  
KILINÇ Ilyas 12/08/2020  
CHILLARI Milana, Vincenza 20/08/2020

ID LHADJ Maryam 04/09/2020  
IPEK Rodi 12/09/2020



## ***Tous nos voeux de bonheur à***

TOUMI Abdelhadi & FIKRI-SARTI Chaimae ,  
le 08/02/2020  
GARZOOM Azzedine & BENABDALLAH Naïka,  
le 08/02/2020  
KIRAÇ Haci-Yusuf & TURGUT Ayse, Nur,  
le 29/02/2020  
BOHY Stéphane & MAYER Manon,  
le 20/06/2020  
ALFATIMI Badr & SAAI Wijdène  
le 20/06/2020  
AZARKANE Mohamed & AIT BOUKIDOUR Khadija  
le 11/07/2020  
HELLOU Rayane & DAR ALIA Sarah  
le 01/08/2020  
ACHECHE Mehdi & GERBER Jessica  
le 08/08/2020  
REMMAHY Ilias & SCHARF Lydia  
le 22/08/2020  
YILMAZ Ibrahim & AKHAN Mehtap  
le 19/09/2020  
ZIGHEM Soufyan & KOUIDRI Mariam  
le 26/09/2020



## ***Bienvenue à***

BERCEVILLE Naomi 01/01/2020  
MOHAMED Lyana, Safia 13/01/2020  
OZDEMIR Umay 13/01/2020  
MOUSAOUY Thawban 19/01/2020  
AZZAOUY Soumaya 19/01/2020  
FAOUZI Marwan 23/01/2020  
KLEINHENTZ Elouan, Sylvain 25/01/2020  
ÜNLÜ Ayaz 31/01/2020

JUNG Livia 01/02/2020  
ESSEBBAR Iness 11/02/2020  
SECIROVIC Ilias 12/02/2020  
AKAR Azra 13/02/2020  
AIT OUBELLA Maria 14/02/2020  
DI PIETRO Théa 15/02/2020  
SEJDIC Emanã 25/02/2020  
CHOUKRI Hanna 26/02/2020  
SABOUN Imane 26/02/2020  
DRUI Valentin, Vincent, Grégory, Christian, Pierre  
28/02/2020

OUDDAHI Hafsa, Malika Lys 04/03/2020  
CHAREF Sofia 05/03/2020  
GARZOOM Younès 08/03/2020  
TEDESCO MEKHAÏSSI Alyna 08/03/2020  
GUEMMOUD DESCOUPS Kamil 10/03/2020  
EL MADANI Anis 11/03/2020  
CHENNOUF LAZREG Ilyana 25/03/2020  
CHENNOUF LAZREG Inès 25/03/2020  
BOUIGUELEM Youssouf 27/03/2020  
ANANICZ Aélyã, Anastasia, Flora 28/03/2020

KES Esila 09/04/2020  
RIHANI Zaynab 14/04/2020  
EL GHAZI Wassim 22/04/2020  
LAZREGUE Dalil, M'Hamed Ghafir 25/04/2020  
ERDOGAN Omer 30/04/2020  
SAMRI Jennah, Maria 30/04/2020

ZABOUB Dalia 02/05/2020  
ZABOUB Rymès 07/05/2020

## ***Nos sincères condoléances aux familles et ami.e.s de***

SCIASCIA Vincenza, veuve MACALUSO 03/01/2020  
TARDIEUX Gabriel, Jean Pierre 07/01/2020  
COUTURIER Raymonde, Marie Antoinette, veuve  
LE VAN CAU 13/01/2020  
AMOROSO Antoinette, épouse RUBINI 21/01/2020  
ENGLER René, Eugène 04/02/2020  
CEHOVIN François, Edmond 07/02/2020  
BERKENNOU Kheira, épouse ABDELALI 10/02/2020  
HAMDACHE Fatiha, épouse DJAIFRI 10/02/2020  
NUTZ Gérard, Jean 13/02/2020  
BOEHM Jean 20/02/2020  
WITTEMANN Aloyse 23/02/2020  
IHADDADEN Hamou 27/02/2020  
MILAZZO Luigia, veuve GIANGRECO 01/03/2020  
HOULLE Georgette, Marie, veuve ADAMY 05/03/2020  
ET TAYEBY Mohammed 05/03/2020  
DELHAYE Joël, Raoul René 10/03/2020  
BACQUEZ Mireille, Denise Renée 21/03/2020  
KIPPER Jean-Jacques 02/04/2020  
BEYER Christine, veuve SZMIDT 03/04/2020  
PITZ Julien, Raymond 08/04/2020  
NEDJMA Zahra, veuve NEDJMA 09/04/2020  
EGLOFF Marie, veuve GOETTMANN 10/04/2020  
BOUAOUN Lamri 10/04/2020  
DE FRANCESCHI Jean Louis 10/04/2020  
RAMPULLA Giuseppa, épouse ARANGIA 10/04/2020  
BELMILOUD Moulay 10/04/2020  
SZMIDT Henri 10/04/2020  
WILLEMANS Christian, Arthur 10/04/2020  
ESTRADA GARCIA Manuel 12/04/2020  
COLUCCIO Antonio 12/04/2020  
CASPAR Jean-Paul 13/04/2020  
REMAHY Abdellah 14/04/2020  
MANGUIN Mariette, veuve URBAS 15/04/2020  
EL KADIRI Lhoussain 15/04/2020  
TURKSOY Hatice GÜler, veuve DON 15/04/2020  
ZIMMER Jacqueline, Marie, veuve DOSDA 15/04/2020  
MEYER Karl-Heinz 17/04/2020  
MANG Brünhilde, née VETTER 19/04/2020  
BADAoui Mohamed 20/04/2020  
MOUNSI Sadia, veuve FERGUENE 20/04/2020  
TAVLI Emin 20/04/2020  
FERRANDINI Sonya, veuve POLAK 20/04/2020  
FELD Marie, Elisabeth 22/04/2020  
THIEL Marie Louise, veuve BIGEL 22/04/2020  
BIRROU Mohammed 23/04/2020  
DENARD Julienne, veuve HOULLE 28/04/2020

TEXIER Mariette, Hildegard, veuve WAGNER 29/04/2020  
DI PRIMA Anna, veuve DICARLO 30/04/2020  
ULLMER Françoise, Anne, divorcée JACOB 11/05/2020  
ALBRECH Jacqueline, Marie Josephine, veuve  
JOUVENE-FAURE 14/05/2020  
KUNZ Christine, veuve FOURQUET 18/05/2020  
PIRAS Maria, veuve ARA 18/05/2020  
FLAUS Béatrice, Madeleine Marie, veuve KALFOUS  
20/05/2020  
DRAIA Ignazio 20/05/2020  
EPINGER Marie, veuve FETIQUE 23/05/2020  
FERNANDEZ AZNAR Vicente 26/05/2020  
EL YAHYAoui Hammou 26/06/2020  
KUFFLER Irène, veuve KRAHL 29/06/2020  
GROSSIO Ramon 08/07/2020  
ERNST Jean Raymond 10/07/2020  
KANTORSKI Edwige, Thérèse, veuve COMIN  
13/07/2020  
BOUCHERIT Rabah 23/07/2020  
ANDRE Maria Johanna, veuve FUSS 08/08/2020  
RIZZO Maria, veuve MUSCIA 14/08/2020  
SPAETE Hélène, Anne Berthe, veuve ZILLIOX  
20/08/2020  
DOLATA Maximilien 03/09/2020  
FERSING Serge 30/09/2020  
FELLAHI Si Amar 11/10/2020  
WITTWER Waltraut, veuve SAVARD 11/11/2020  
EVCI Hanim, épouse KÜMÜS 24/11/2020

# NUMÉROS UTILES

## Administration

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Mairie                                | 03 87 29 15 30 |
| Pôle Emploi                           | 39 49          |
| Point Emploi Farébersviller           | 03 87 29 24 10 |
| Mission Locale de Freyming Merlebach  | 03 87 00 24 90 |
| Mission Locale Antenne Farébersviller | 03 87 29 24 16 |
| CPAM Forbach                          | 36 46          |
| Planning familial Sarreguemines       | 03 87 95 88 00 |
| MDPH                                  | 03 87 21 83 00 |
| CAF de la Moselle                     | 0810 25 57 10  |
| CIDFF                                 | 03 87 84 31 25 |
| Poste                                 | 36 31          |

## Social

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Femmes en difficultés   | 03 87 87 77 39          |
| SOS enfance maltraitée  | 0 800 0 56789<br>Ou 119 |
| Sida Info Service   | 08 00 84 08 00          |
| Drogue Info Service   | 08 00 23 13 13          |
| Centre d'accueil et de soins pour<br>Toxicomanes en Moselle Est | 03 87 95 47 89          |
| Croix Rouge de Saint-Avold                                      | 03 87 92 32 62          |
| Secours Catholique  | 03 87 89 22 87          |
| Secours Populaire   | 03 87 85 59 49          |
| Croix bleue   | 03 87 81 55 47          |
| Association Proximité Aide aux Victimes                         | 03 87 95 74 71          |

## Urgences

|  |                |
|--|----------------|
| Gendarmerie                                | 03 87 00 49 00 |
| Sapeurs Pompiers                           | 18             |
| Centre anti-poison                         | 03 83 32 36 36 |
| Société des Eaux de l'Est (service Client) | 0977 409 438   |
| Société des Eaux de l'Est (Urgences)       | 0977 429 438   |

Dispositif d'hébergement d'urgence 115

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| Electricité de France    | 09 69 32 15 15 |
| Gaz de France (urgences) | 0 800 47 33 33 |
| Raccordement Gaz GrDF    | 09 69 36 35 34 |
| Contrat Dolce Vita       | 09 69 324 324  |

## Services

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| AMAPA                                | 03 87 81 50 50 |
| SPA                                  | 03 87 87 29 30 |
| Espace FARE                          | 03 87 29 24 10 |
| Halte Garderie " Les Petits Lutins " | 03 87 04 15 03 |

|  |                |
|--|----------------|
| Moissons Nouvelles (anciennement AIPS) | 03 87 04 74 02 |
| Complexe Sportif Marcel Cerdan         | 03 87 89 58 50 |
| Centre Social St Exupéry               | 03 87 90 82 82 |



# LE CCAS : Au plus proche de la population



**2020 c'est :**

**Plus de 20 000 masques**

**40 couturières**

**142 bons alimentaires  
Pour un total de 8 730 €**

**Plusieurs distributions alimentaires**



## **De l'entraide, de la solidarité, de l'écoute, du soutien**

ANTICIPER a été le maître mot du confinement. La crise sanitaire est sans précédent et nous a enseigné l'importance de savoir se réinventer.

Pour que personne ne soit oublié, le CCAS s'est engagé à rester au plus proche de la population afin de placer les problèmes humains au centre des préoccupations de la municipalité. Une ligne téléphonique portable a ainsi été ouverte pour que les personnes puissent trouver une écoute, un soutien et une réponse à leurs difficultés.

La sécurité des habitants est une priorité, plusieurs mesures ont été prises durant le premier confinement. Ces dernières ayant fait leurs preuves ont été maintenues. L'accueil a été amélioré, les appels téléphoniques aux personnes isolées poursuivis.

Mesdames VASSEUR et AKOUDAD permettent une continuité de service pour pallier les difficultés tant administratives que sociales. Madame TUSCHL. Elle est investie auprès de la population et n'a cessé d'être en lien avec elle pour améliorer la vie des habitants. Elle s'est occupée des courses, des masques, des distributions de bons ou de denrées alimentaires. Elle s'est également investie auprès des associations et de la maison de retraite.



**Tout cela a été possible grâce à vous !**

Nous tenions à vous remercier. Farébersviller est une ville emplie de solidarité et d'humanisme. Les associations, les acteurs sociaux, les commerçants et les concitoyens ont œuvré pour permettre à la population de vivre ce confinement dans les meilleures conditions. Nous avons vu des élans de solidarité venir de chacun de vous et nous vous en remercions. Cela fait la force de notre commune.





# GROUPE DE PROPOSITIONS AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE AVENIR

## LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS

Malgré une crise sanitaire sans précédent, vous avez été nombreux à nous soutenir avec notre liste « Agir ensemble pour notre avenir ».

Nous remercions tous les habitants qui, au cours des premiers mois de cette année, se sont mobilisés, organisés et ont su faire preuve d'un élan de solidarité incomparable pour porter assistance à leurs concitoyens, que ce soit avec le groupe Facebook « Entraide Solidarité Farébersviller » ou en qualité de bénévole indépendant.



Depuis le début de cette crise sanitaire et le confinement annoncé par le Président de la République, les habitants de Farébersviller attendent une réaction forte de la part de nos collectivités pour protéger la santé de nos citoyens et notre économie locale. A notre grande surprise, les premières décisions des élus de la majorité ont été :



### L'augmentation de leurs indemnités



Le vote sans concertation de la population du projet de réhabilitation de l'ancien Norma, projet manquant cruellement d'ambition puisqu'il consiste principalement à la création d'un parking, devant accueillir une partie du marché hebdomadaire, le tout pour une enveloppe de 1,8 millions d'euros.

Nous sommes 6 élus de l'opposition à siéger désormais au conseil municipal et participons activement aux différentes commissions mises en place dans notre ville. Nous vous informerons au mieux sur toutes les décisions prises par la ville.

Comptez sur nous pour être vos porte-parole et pour faire entendre votre voix.



**Karim  
BAHFIR**



**Sylvia  
PIESTA**



**Philippe  
EGLOFF**



**Rachida  
KERMAOUI**



**Jonathan  
ESTRADA**



**Fanny  
FOGELGESANG**

